



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

entreprises

Question écrite n° 95071

Texte de la question

Mme Michèle Delaunay attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur l'impulsion portée par l'artisanat numérique et la nécessité de mieux accompagner ces nouveaux entrepreneurs. L'explosion des métiers du secteur numérique concerne pour beaucoup une multitude de travailleurs indépendants. Ces artisans numériques, semblables aux artisans d'antan, associent un savoir-faire et un outil pour créer des produits qui vont être échangés avec une communauté d'intérêt sans limite géographique. Cette diversification, mutation du système classique de l'artisanat, répond à l'appropriation d'une nouvelle forme de travail avec l'exigence de plus d'indépendance et de souplesse de la part de ces travailleurs, souvent jeunes, à domicile ou en espace de *co-working*, le numérique permettant cette liberté de laquelle dépend la créativité de ces entrepreneurs. Pour ces travailleurs indépendants, les espaces de *co-working* allient liberté sans solitude et structurent des communautés professionnelles créatrices de valeur économique. De plus l'absence de contrainte géographique pour ces artisans numériques peut permettre de recréer du lien social et de l'activité dans les zones périphériques et rurales. Aussi, elle lui demande quel accompagnement le Gouvernement entend mettre en œuvre pour faciliter l'accès à ces pôles de *co-working* (initiatives portées par des pépinières comme « La Ruche » ou des espaces comme « Nomade » du groupe La Poste). Plus généralement, elle souhaite connaître les dispositifs qui sont mis en place aujourd'hui, ou vont se développer, pour prendre en compte ces nouveaux acteurs de l'économie de notre pays.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Delaunay](#)

Circonscription : Gironde (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95071

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 avril 2016](#), page 3227

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)